Position du Canada

À l'instar d'autres démocraties occidentales, le Canada prend à coeur son rôle au sein de l'OTAN et participe activement à la formulation et à la mise en oeuvre des politiques et des stratégies convenues au sein de l'Alliance. Conformément à ces politiques, le Canada cherche à réduire la méfiance en favorisant le renforcement du dialogue et l'élargissement de la coopération entre l'Est et l'Ouest. Le Canada reconnaît et comprend l'importance des efforts déployés par d'autres pays, dont des pays non alignés, en vue de poursuivre parallèlement des relations de coopération avec les membres des deux principales alliances militaires.

Le Canada convient de la nécessité d'arrêter et de renverser la course aux armements nucléaires et se réjouit que cette question fasse partie des objectifs convenus aux négociations américano-soviétiques de Genève. Il estime que, pour être pleinement efficaces, les mesures de contrôle des armements et de désarmement doivent faire l'objet de négociations sérieuses qui aboutissent à des accords exécutoires et vérifiables à la satisfaction de toutes les parties concernées. Le Canada travaille activement à mettre au point des méthodes et techniques de vérification applicables aux accords de contrôle des armements.

La communauté internationale se préoccupe de plus en plus du danger que constitue la course aux armements dans l'espace, et il est encourageant de constater que la prévention de cette course fait partie des objectifs des négociations américano-soviétiques actuelles.

Le Canada considère que les discussions amorcées cette année à la Conférence du désarmement, concernant les questions liées à la prévention de la course aux armements dans l'espace, pourraient utilement se poursuivre et il maintiendra le régime créé par le Traité ABM et les accords SALT actuels sur la limitation des forces stratégiques. Notre position concernant la recherche liée à l'IDS est guidée par la nécessité d'agir en stricte conformité avec les dispositions du Traité ABM. Nous allons continuer d'encourager instamment les parties à ces traités à ne rien faire qui puisse saper leur intégrité, et à s'employer plutôt à renforcer leur statut et leur autorité.

Le Canada se réjouit des résultats de la troisième conférence des parties chargées de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui a eu lieu l'an dernier. Le document final adopté par consensus reflète et souligne la nécessité de préserver et de renforcer le TNP, qui constitue à l'heure actuelle une des mesures de sécurité internationale les plus efficaces.